

PAR COURRIEL

Québec, le 2 avril 2020

Madame Christine Fournier
Direction des affaires minières et de la coordination
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest, C-320
Québec (Québec) G1H 6R1
christine.fournier@mern.gouv.qc.ca

Objet : **Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints – Questions complémentaires du 2 avril 2020**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le 8 avril 2020 prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, veuillez reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

1. Selon la documentation fournie pour la consultation sur les minéraux critiques et stratégiques (MCS), seul le graphite a un potentiel de développement dans les régions de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière. En consultant les bases de données GESTIM/SIGÉOM, nous constatons une certaine activité d'exploration pour d'autres MCS. Outre le graphite, pouvez-vous nous indiquer si d'autres gites et minéraux représentent un potentiel de développement dans ces trois régions?
2. Quelles informations désirez-vous partager à la commission d'enquête pour l'évaluation du projet minier Matawinie en lien avec les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, le secteur minier et le graphite?
3. Outre les projets québécois, y a-t-il d'autres projets en Amérique du Nord qui permettraient de répondre à la demande nord-américaine?
4. Dans le cadre de la consultation sur les minéraux critiques et stratégiques, avez-vous obtenu des informations que vous jugez pertinentes de partager avec la commission, surtout ceux liés au graphite et à la cohabitation avec les autres secteurs d'activités liés à la villégiature et au tourisme?
5. Dans le cadre de l'offre de services associée à l'acceptabilité sociale du MERN, quelles approches sont préconisées et proposées aux acteurs locaux pour permettre d'établir un dialogue entre des groupes ayant différentes visions du développement menant à une division sociale telle que constatée à Saint-Michel-des-Saints? Est-ce que d'autres ministères auraient un rôle à jouer dans ce contexte?
6. En 2015, le MERN publiait un tableau de bord avec des indicateurs économiques, environnementaux et sociaux. Est-ce que le tableau de bord a été mis à jour? Veuillez le déposer le cas échéant.
7. Vous avez mentionné que le recyclage des composantes de la batterie Lithium-ion serait difficile (DB8, p. 2). Toutefois, l'entreprise Seneca a fait l'annonce récemment de son intention de recycler la majorité de la batterie. Pouvez-vous apporter des précisions sur la potentialité de recyclage ou déposer des documents expliquant l'état des lieux dans le recyclage du graphite de l'anode?
8. Outre le projet minier Matawinie, les deux autres projets d'exploitation de graphite en développement (Lac Guéret et Lac Knife) seraient-ils à ciel ouvert? Pour les gites de graphite en exploration au Québec, avez-vous des indications qu'ils seraient aussi exploités à ciel ouvert? Pouvez-vous expliquer quels sont les critères, pour un gisement de graphite, qui mèneraient à la décision de le faire à ciel ouvert?